

L'ordre du jour était le suivant:

Approbation du PV du CDAS du 13 décembre 2010
Budget (BIL) et actions du CDAS
Questions diverses

* * *

Avant de démarrer la séance, les représentants CGT ont interpellé l'assistance sur les dangers de dégraissage, voire de démantèlement des délégations départementales de l'action sociale.

Nous avons relayé les propos tenus par les délégués CGT du CNAS au sein du groupe de travail réuni le 1er mars sur ce sujet.

*“ Déclaration des représentants CGT du CDAS Isère
8 mars 2011 :*

L'administration centrale envisage une réorganisation fondamentale du réseau des délégations départementales, tant au regard de leurs missions que de leurs moyens humains.

Un projet de régionalisation est en cours

Au prétexte des contraintes du passage à Chorus, il est en effet prévu de créer une plate-forme régionale dirigée par un chef de support nommé par le Secrétariat Général qui regroupera des fonctions comptables et des fonctions de support. Un secrétariat dédié aux médecins de prévention et aux assistants de service social y serait également implanté.

La délégation départementale quant à elle se contenterait d'animer le CDAS, le BIL, et l'information des agents.

Un plan social est en cours

Ce transfert de missions s'accompagnerait bien entendu de transfert de personnels, et une majorité de délégués se retrouveraient seuls dans leur délégation, sans aucun assistant de délégation, ce qui remet en cause la continuité de service.

Un plan social est envisagé pour ces derniers, qui se ferait de manière progressive sur la base des départs à la retraite et des mutations au chef-lieu de région.

Les membres CGT du CDAS s'opposent à ce démantèlement qui remet en cause les missions des délégations, le rôle du délégué, le dialogue social de proximité et l'ensemble des moyens de l'action sociale. ”

Approbation du PV du CDAS du 13 décembre 2010

Approuvé à l'unanimité.

Budget d'initiative Locale (BIL) et Actions programmées en 2011

1) Amitiés Finances

En 2010, des aides sous forme de bons d'achat (achats alimentaires) ont été effectuées pour des agents en difficulté.

Ce soutien est donc reconduit pour 2011 car, hélas, la crise perdure ; il faut donc pouvoir faire face aux difficultés de certains agents des finances. Budget alloué : 2000€

2) Sortie Retraités

4500€ alloués pour l'organisation de sorties.

3) Spectacle de Noël

Pour l'instant, faute de budget alloué aux services sociaux de la Préfecture qui ? d'habitude ? organisent et financent avec nous le spectacle, rien n'a pu être réservé tant au niveau de la salle que du choix du spectacle.

Le délégué des services sociaux de l'Isère, C. COURTET, tente de contacter d'autres administrations qui souhaiteraient éventuellement se joindre à nous.

Le dossier est donc pour l'instant au point mort avec le risque de devoir tout organiser seul; ce serait presque impossible compte tenu du coût de telles manifestations.

4) Sortie familiale

Suite au sondage - auquel 92 agents ont répondu- il a été choisi:

- un séjour de 2 jours à Disneyland (50 places)
- un séjour d'une journée à la fête du lac d'Annecy (100 places)

Suite aux remarques des délégués du personnel, une priorité aux petits "quotients familiaux " sera mise en œuvre, ainsi qu'à ceux qui n'ont jamais bénéficié de sorties organisées par les services sociaux.

Parallèlement à ce débat, les représentants du personnel CGT ont souligné que le choix des collègues ayant répondu au sondage était économique. Ils ont choisi le voyage le moins cher.

Pour tenir compte des difficultés liées à l'absence d'augmentation de salaire dont

découlent une rigueur financière pour la majorité des agents de la DGFIP, nous avons demandé que soit effectuée une statistique caractérisant les agents qui fréquentent les voyages-familles depuis quelques années. En effet, il semble rester trop chers pour les petites bourses. Cette étude nous permettra, peut être, d'envisager des stratégies différentes conduisant à proposer des voyages plus abordables. A suivre ...

5) Préparation retraite

Cette année, un seul stage sera organisé sur ce thème ; il permettra de satisfaire tous les « retraitables » de 2011.

6) Les consultations d'un avocat sont reconduites à l'identique pour 2011. Les agents qui en expriment au préalable le besoin auprès de l'assistante sociale peuvent ensuite se rendre aux dates de permanence auprès du cabinet d'avocat.

7) Consultations Psychologue

Pour Grenoble, comme l'année dernière, une permanence par mois sera toujours proposée : en alternance à l'HDF sur le temps de travail et au cabinet de la psy, hors temps de travail.

Il existe aussi la possibilité de demander des consultations sur le nord Isère.

QUESTIONS DIVERSES

1) Les collègues de Vienne nous ont alerté sur les difficultés rencontrées par l'Amicale qui gère la cantine de Vienne vis-à-vis du chef de centre : refus de prise en charge des factures et salaires des agents BERKANI et de décharge d'activité de la présidente pour gérer cette structure.

Le président du CDAS s'engage à rappeler par courrier au chef de centre concerné les règles applicables en la matière puisque les salaires doivent être pris en charge par la DSF et, bien évidemment, le gestionnaire de la cantine doit pouvoir disposer de décharges d'activité pour assurer sa mission. Il confirme également que le remplacement des Berkani est à la charge de l'administration.

2) Notre assistante sociale part à la retraite en juin 2011 et, pour l'heure, aucune demande de mutation sur Grenoble n'ayant été émise par ses collègues, le recrutement sera effectué par concours ou détachement.

Vos représentants CGT en CDAS